

# Certificat de formation générale (CFG)

Le certificat de formation générale (CFG) garantit une « maîtrise satisfaisante » des connaissances et des compétences attendues en fin de cycle 3 telles que fixées par les programmes d'enseignement. Il valide aussi l'aptitude des candidats à utiliser les outils de l'information et de la communication ainsi que leur capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel.

Mis à jour : mai 2021

<b><u>Candidats</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- les élèves scolarisés dans l'une des sections mentionnées à l'article D. 332-7 du code de l'éducation ;</li><li>- à titre exceptionnel, d'autres élèves de collège qui bénéficient des modalités spécifiques d'accompagnement pédagogique définies à l'article D.332-6 du même code ;</li><li>- les élèves handicapés scolarisés selon les dispositions prévues à l'article L.112-1 du même code ;</li><li>- les candidats scolarisés dans un établissement relevant du ministère de la Justice ;</li><li>- les candidats qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire (à partir de seize ans).</li></ul>
-------------------------	--

## **EPREUVE ORALE OBLIGATOIRE :**

<b>Durée</b>	20 minutes
<b>Dossier</b>	<p>Le dossier repose soit sur l'expérience professionnelle du candidat, soit sur l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le dossier comporte 5 à 10 pages maximum mais n'est pas obligatoire.</li><li>- Sa rédaction implique l'usage des techniques de l'information et de la communication. (Toutefois, un dossier manuscrit ne peut pas être refusé)</li><li>- Les élèves peuvent appuyer leur présentation orale sur un diaporama ou toute autre présentation utilisant les outils numériques.</li></ul>
<b>Evaluation</b>	<p>L'épreuve est évaluée sur 160 points L'évaluation ne porte que sur la prestation orale du candidat. Chaque domaine est noté 0 ou 20 pts (acquis ou non acquis)</p>
<b>Document</b>	Grille d'évaluation de cette épreuve orale : page 3 de ce document

## EVALUATION DU NIVEAU DE MAITRISE DU SOCLE COMMUN

<b>Attendus</b>	- Fin de cycle 3
<b>Niveau de maîtrise</b>	<p>- Prise en compte du niveau de maîtrise de chacune des quatre composantes du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » et pour chacun des autres domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (8 champs)</p> <p><b>Le niveau de maîtrise se traduit par un décompte de points par rapport à l'échelle de référence du cycle 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 10 points si le candidat obtient le niveau 1 « Maîtrise insuffisante »</li><li>- 20 points si le candidat obtient le niveau 2 « Maîtrise fragile »</li><li>- 25 points si le candidat obtient le niveau 3 « Maîtrise satisfaisante »</li><li>- 30 points si le candidat obtient le niveau 4 « Très bonne maîtrise »</li></ul> <p>- Lors du conseil de classe précédant la passation de l'épreuve orale, le chef d'établissement en prenant appui sur l'avis de l'équipe pédagogique et éducative transcrit cette évaluation dans l'attestation de niveau de maîtrise du socle commun pour le CFG.</p> <p>Les candidats obtiennent le certificat de formation générale si leurs connaissances et compétences sont évaluées à un niveau satisfaisant, traduit par un total de points. <b>Pour tous les candidats</b>, le total de points requis pour l'obtention du diplôme doit être au moins égal à 200.</p> <p>L'évaluation de leurs acquis est établie au cours de leur formation par leurs enseignants : le niveau de maîtrise attendu pour chacune des composantes du premier domaine et pour chacun des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture doit être <b>au moins égal à l'échelon « maîtrise satisfaisante » de l'échelle de référence du cycle 3.</b></p> <p>Pour les candidats ayant suivi une scolarité de cycle 4, leurs acquis scolaires référencés aux attendus de fin de cycle 4 sont également mentionnés via leur livret scolaire unique. Ils sont pris en compte pour l'attribution du diplôme.</p>
<b>Document</b>	Saisie manuelle sur l'attestation de maîtrise du socle commun pour le CFG en annexe à l'arrêté du 19-7-2016 - J.O. du 3-8-2016 ou - Saisie directe sur le LSU (juin 2022)

## OBTENTION DU CFG

Nombre de points selon le degré de maîtrise des domaines du socle

+

Nombre de points épreuve orale

≥ 200

## LES CANDIDATS INDIVIDUELS

<b>LES EPREUVES</b>	Le décompte des points provient des résultats obtenus à trois épreuves obligatoires :
<b>EPREUVES ECRITES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une <b>épreuve écrite de français</b>, notée sur 120 points,</li><li>- une <b>épreuve écrite de mathématiques</b>, notée sur 120 points,</li><li>- une <b>épreuve orale</b>, commune à tous les candidats, notée sur 160 points.</li></ul> <p>L'épreuve écrite de français d'une heure permet d'évaluer les connaissances et compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail. Elle est fondée sur un texte d'une vingtaine de lignes dactylographiées, traitant, dans une langue accessible, d'un problème concret. Cette épreuve comporte un exercice permettant d'apprécier si le candidat est capable de lire et de comprendre le texte proposé. Celui-ci sert également de point de départ à un court exercice d'expression.</p> <p>L'épreuve écrite de mathématiques d'une heure permet d'évaluer les compétences travaillées en mathématiques: chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. Elle est constituée d'exercices à partir de documents ou situations en rapport avec la vie pratique.</p>
<b>EPREUVE ORALE</b>	<p><b>L'épreuve orale, commune à tous les candidats</b></p> <p>Les conditions de l'épreuve orale sont les mêmes pour les candidats scolaires et les candidats individuels. Elle dure 20 minutes et repose sur un entretien avec le jury de cette épreuve.</p> <p>Cette épreuve orale permet d'évaluer, chez le candidat, « les aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que la capacité à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel » - autrement dit, sa maîtrise de l'expression orale, sa capacité à entrer dans le dialogue, à retracer son expérience, à argumenter et justifier le projet choisi.</p> <p>Pour passer l'épreuve orale, <b>les candidats peuvent prendre appui sur un dossier</b>. Ce dossier est élaboré à partir de l'un des parcours éducatifs suivis par le candidat ou de son expérience professionnelle ou du stage de formation ou de centres d'intérêt personnel. Il comporte entre 5 et 10 pages. Il est de préférence rédigé en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Pour les candidats « individuels », le dossier doit être remis à l'autorité académique en vue de sa transmission au jury à une date fixée par celle-ci.</p>

**ORGANISATION GENERALE** Le certificat de formation générale est organisé et délivré par le recteur d'académie.

CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE  
FICHE INDIVIDUELLE DE VALIDATION DE L'ENTRETIEN

Nom :	Prénom :
Né-e le :	Etablissement :

<b>DOMAINES</b>	<b>ELEMENTS SIGNIFIANTS DU SOCLE</b>	<b>ATTENTES</b>	<b>NOTATION</b>
			0 ou 20 pts (pas de notes intermédiaires)
<b>S'EXPRIMER A L'ORAL D1 – C1</b>	Réaliser une courte présentation orale après avoir élaboré un support (papier, numérique...) pour cette présentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se présenter: NOM - Prénom - Date de naissance</li> <li>• Cours scolaire</li> <li>• Adopter un langage et une attitude adaptés à la situation d'examen</li> </ul>	
<b>S'EXPRIMER A L'ORAL D1 – C1</b>	Réutiliser des mots, des formules, des expressions rencontrées dans des textes lus, des énoncés écrits et oraux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser un vocabulaire adapté</li> <li>• Formuler des phrases</li> </ul>	
<b>S'EXPRIMER A L'ORAL D1 – C1</b>	Présenter de façon ordonnée des informations et des explications, exprimer un point de vue personnel en le justifiant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à un débat</li> <li>• Formuler une réaction et exprimer son point de vue</li> <li>• S'auto-évaluer</li> <li>• Donner ses impressions</li> <li>• Justifier ses réponses, ses choix</li> </ul>	
<b>S'EXPRIMER A L'ORAL D1 – C1</b>	Comprendre des énoncés oraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manifester sa compréhension d'un message oral (comprendre les questions posées)</li> <li>• Ecouter en maintenant son attention.</li> </ul>	
<b>METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE D2</b>	Mobiliser les outils numériques pour apprendre, échanger et communiquer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des outils numériques pour réaliser une production. (images, textes, graphiques, tableau... dans un même document - cohérence du contenu).</li> </ul>	

